

Compte-rendu thématique de la réunion de section
LE MANS III – Olivier Heuzé
du 9 septembre 2009

La « taxe carbone » ou « contribution énergie-climat » ?

Lors de la réunion de section Le Mans 3 Olivier Heuzé, le sujet de la « taxe carbone », imposée par le Président Sarkozy, a été abordé. Il ressort des prises de paroles une opposition catégorique des militants de la section à cette taxe tant qu'elle sera définie dans les modalités actuelles.

En l'état, la taxe n'est pas acceptable et ceux qui la paieront le plus lourdement seront, comme à l'accoutumée, les classes sociales défavorisées. Pour le Parti Socialiste, cette taxation sans discernement est inacceptable, d'autant que la redistribution par le biais du « chèque vert » ne considère pas les revenus de ses bénéficiaires.

La « taxe carbone » est une demi-mesure. Elle ne répond à rien. Elle contraindrait ceux qui n'ont aucun pouvoir décisionnaire sur le plan industriel à faire changer la production.

Paradoxalement, les militants s'interrogent sur le bénéfice de cette taxe qui s'applique à un niveau particulièrement faible et risque de ne pas atteindre l'objectif dissuasif qu'elle vise.

Enfin, on notera que l'électricité est exclue de cette taxation alors même que la majeure partie de cette énergie, en France, est produite à partir du nucléaire et que le problème du traitement des déchets qui en sont issus n'est toujours pas réglé.

Il convient de ne pas stigmatiser exclusivement le CO₂ qui n'est pas le seul gaz accentuant l'effet de serre (on pense notamment aux méthane, chlorofluorocarbures, oxyde nitreux, etc.). Aussi, nous proposons de remplacer cette « taxe carbone » « en contribution énergie-climat ». Le taux et la méthode de calcul restent à définir, mais sur le principe, cette contribution aurait pour but de sensibiliser chacun à sa propre consommation énergétique et à l'inciter à la réduire de manière effective.

Cela concernerait à la fois les énergies, mais aussi les biens de consommation et leurs impacts énergétiques et environnementaux. L'objectif est de rendre le consommateur acteur et de contraindre les producteurs à faire évoluer leurs modes de production.

Cette proposition est basée sur un constat simple. Nous avons, aujourd'hui, la conjonction de deux faits majeurs : crise économique et crise écologique. Il est possible de faire d'une pierre deux coups. De grands chantiers sont à engager pour construire une économie nouvelle, en valorisant une consommation respectueuse de l'environnement.

Pour un parti réformiste comme le nôtre, il est temps d'engager une Révolution en conjuguant à nos revendications sociales, l'ambition écologique.

On s'accordera à dire que le domaine du transport est le plus important générateur de gaz à effet de serre. C'est donc celui-ci qu'il faut changer en priorité. Nous avons la capacité physique de produire des moteurs à hydrogène (par exemple). Comment faire ?

- Il faut libérer les freins à l'innovation.
- Il faut rendre à l'État sa place d'acteur et plus seulement de régulateur. Les sommes collectées par cette contribution doivent être réparties pour financer, entre autres, les investissements en terme de transports collectifs, recherche, etc. Sans oublier la redistribution vers des classes les moins favorisées.
- Il faut contraindre à la négociation les acteurs économiques pour produire et distribuer des biens de consommation « propres » dont le bilan énergétique (conception, production, distribution et traitement des déchets qu'ils soient issus du produit ou de sa production) soit le plus faible possible.

La crise économique doit être vue comme une chance donnée à notre génération pour changer « vraiment » la vie et il faut que nous, socialistes, puissions nous en saisir. C'est, nous le pensons, le moment opportun.

Stéphane Chevet

Secrétaire de section

Le Mans III Olivier Heuzé.

Frédéric Lunel

*Secrétaire fédéral à l'Environnement et au
développement durable*